

Paris, le 27 janvier 2016

Contacts Presse

Agence C3M
Tél. : 01 47 34 01 15

Michelle AMIARD
michelle@agence-C3M.com

Aurélie MESTELAN
aurelie@agence-C3M.com

Mots-clés : EXPATRIATION / FEMMES / PROTECTION SOCIALE

L'expatriation au féminin

Un livret essentiel sur la protection sociale à l'étranger

- Le nouveau livret « *Votre protection sociale à l'étranger : l'expatriation au féminin* » réalisé par la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) - Humanis - Expat Communication, est sorti !
- Editées dans un format pratique et ludique de carnet de voyages, ce sont 28 pages claires et illustrées et une foule de conseils et d'adresses pour toutes celles qui partent s'installer à l'étranger, seule ou en famille, à tout âge de la vie...
- En cas de maladie, de maternité, qu'on soit active ou à la retraite, on apprend comment assurer sa protection sociale à l'étranger, comment et par qui se faire rembourser ses frais médicaux, comment continuer à cotiser pour la retraite pour soi, son conjoint et comment protéger au mieux ses enfants...

Je pars m'installer à l'étranger, bingo ! La vie prend un nouveau tournant excitant, mais ce qu'on aimerait bien conserver, c'est **le confort de la sécurité sociale à la française et les droits ouverts par sa mutuelle**. Or, ce n'est **pas du tout automatique** ! Au contraire, la sécurité sociale ne vous suit pas hors des frontières et il faut entamer des démarches spécifiques qui varient selon sa situation personnelle et professionnelle.

Dans la réalité du départ, s'impose une liste de multiples formalités à effectuer mais la rubrique « **protection sociale** » c'est-à-dire la **couverture santé, prévoyance et retraite**, est une des plus importantes et doit s'anticiper, si possible, avant le départ. Le Livret *L'expatriation au féminin* apporte tous les conseils pratiques, des témoignages et les adresses nécessaire pour préparer au mieux son départ, en fonction de la situation personnelle et professionnelle de chacun.

Car **seule ou en couple, avec ou sans enfants, mariée, pacsée ou en union libre, la protection sociale n'est pas la même partout dans le monde**. La situation professionnelle a aussi un **impact majeur** sur la protection sociale : contrat de travail avec le statut d'expatrié ou contrat local, à votre compte, inactive avec un statut d'ayant-droit, ou encore retraitée : on ne rentre pas dans les mêmes cases au regard de la protection sociale !

On apprend qu'il est obligatoire de cotiser au régime de protection sociale du pays d'accueil. Mais que c'est loin de suffire....

Le Livret oriente les futures mamans sur l'application mobile gratuite « CFE et moi, ma maternité à l'étranger » (smartphones et tablettes) www.cfe-maternite.com pour préparer au mieux sa maternité à l'étranger.

Les jeunes ou futurs retraités sont, quant à eux, invités à faire rapidement **leur bilan de carrière** .

Plusieurs pages sont consacrées aux enfants qui réclament une attention spécifique comme toujours ! Un bilan de santé avant le départ, les yeux, les dents, les vaccins, il faut s'y prendre à temps et ne rien oublier pour éviter les mauvaises surprises loin de la mère patrie, quand on est loin dans un système de santé moins bien connu ! Pour éviter le stress dans ces moments-là ...

Un livret à ne pas perdre une fois arrivée dans le pays d'accueil, mais à ranger précieusement avec les autres papiers administratifs. On le ressort au moins une fois, car pour le retour arriveront alors de nouveaux challenges ! Là encore, tous les cas de figures sont étudiés, selon que l'on revienne un jour en France sans emploi ou avec un ex-contrat d'expatriée ou de détachée !

La Caisse des Français de l'Étranger (CFE), caisse de sécurité sociale créée en 1978 spécialement pour les Français résidant à l'étranger, le groupe Humanis qui regroupe les solutions Retraite, Prévoyance, Santé à l'international, et Expat Communication, expert de l'accompagnement et de l'aide au changement dans le cadre de la mobilité internationale et éditeur du site www.femmexpat.com, ont réuni leurs savoirs et leurs compétences dans ce Livret fait sur mesure **pour accompagner au mieux les femmes qui partent vivre hors de France, en expatriation.**

A propos de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE)

La Caisse des Français de l'Étranger est une caisse de sécurité sociale créée en 1978 spécialement pour les Français résidant à l'étranger. L'adhésion volontaire à la CFE permet aux Français de l'étranger de continuer de bénéficier de la même Sécurité sociale qu'en France. Elle assure la continuité avec le régime général de Sécurité sociale français pendant l'expatriation, au retour et pendant les séjours temporaires en France. Elle permet également d'éviter les pertes de droits ainsi que les délais de carence, fréquents dans le cas d'un séjour à l'étranger.

La Caisse des Français de l'Étranger couvre trois risques :

- Maladie - maternité (et invalidité pour les salariés),
- Accidents du travail, maladies professionnelles (pour les salariés),
- Vieillesse (retraite de la Sécurité sociale gérée par la CNAV - pour les salariés, les anciens assurés d'un régime obligatoire français, les personnes chargées de famille).

Fin 2015, plus de 200 000 Français étaient couverts par la CFE dans le monde entier.

www.cfe.fr

A propos du groupe Humanis

Acteur de référence de la protection sociale en France et à l'international, Humanis protège les personnes tout au long de leur vie et accompagne les entreprises dans la couverture de leurs collaborateurs.

Expert de la protection sociale pour les Français installés à l'international ou en Outre-Mer, Humanis développe des solutions globales en Retraite, Santé et Prévoyance pour toutes les situations de mobilité internationale, en parfaite cohérence avec les systèmes de couverture sociale français. Humanis est ainsi le seul à proposer la transposition totale de la protection sociale "à la française", via un guichet unique en partenariat avec la Caisse des Français de l'Étranger (CFE).

En réponse aux exigences des entreprises à l'international et de leurs salariés mobiles, les équipes d'Humanis mettent en oeuvre une relation client de proximité, par :

- un interlocuteur dédié sur l'ensemble des contrats pour un accompagnement personnalisé dans la durée ;
- un haut niveau de conseil intégrant les aspects sociaux, réglementaires et droit du travail ;
- une simplicité de gestion totale par des outils et services pratiques de pilotage des contrats ;
- des services sur-mesure s'appuyant sur un réseau d'experts reconnus.

Humanis, c'est aussi la couverture sociale unique pour les entreprises et particuliers en Outre-Mer et pour les salariés en France d'une entité étrangère qu'ils soient salariés d'entreprises sans établissement en France ou personnel des ambassades et des représentations diplomatiques étrangères en France.

www.international.humanis.com

A propos d'Expat Communication

L'humain au coeur de la réussite de la mobilité internationale. Depuis 2001, nous mettons en oeuvre avec passion et créativité des services novateurs et concrets répondant aux besoins identifiés des entreprises qui concernent le collaborateur dans sa mobilité. Notre approche est celle de la transition. Notre spécificité est de faciliter les changements personnels vécus par le collaborateur, son conjoint et ses enfants par le biais de : – Formations pour les conjoints (départ, retour, impatriés) en français et en anglais, – Accompagnement à la recherche d'emploi en expatriation et au retour, – Ateliers pour les enfants et adolescents (départ, retour), – Coaching pour les conjoints et collaborateurs (départ, séjour, retour), – Formations pour les gestionnaires de la mobilité internationale RH, – Abonnement au site internet : www.femmexpat.com, dédié aux femmes expatriées (collaboratrices/conjointes).

www.expatscommunication.com